



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU JOURNAIS**

Envoyé en préfecture le 05/10/2018
Reçu en préfecture le 05/10/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180925-2018_09_208-DE

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2018

2018-09-208 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 19 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt cinq septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Kléber AUDINET , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Philippe DURAND-TEYSSIER , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Agnès SEJOURNET , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Jérôme COSNARD, Catherine VIANDON, Georges DELABROY, Jean Claude ABANADES, Sophie BLANCHETON, Nouredine BOUACHERA, Hélène ESTRADÉ, Jean-Paul GARRAUD, Bruno LAVIDALIE, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Jacques MESPLEDE, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Sylvie BOISSEL pouvoir à Odile BONHOMME-TIBY, Sophie CARRERE pouvoir à Anne-Marie ROUX, Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Marcel BERTHOME, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Chantal DUGOURD pouvoir à Mireille CONTE-JAUBERT, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Patrick NIVET pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Annie POUZARGUE pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Denis SIRDEY

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

AGRICULTURE, MOYENS TECHNIQUES ET GEMAPI
NOUVEAU PÉRIMÈTRE DU SITE NATURA 2000 DES VALLÉES DE LA SAYE ET DU MEUDON

Envoyé en préfecture le 05/10/2018
Reçu en préfecture le 05/10/2018 - 2/2
Affiché le 
ID : 033-200070092-20180925-2018_09_208-DE

Sur proposition de Monsieur Jean-François MARTINEZ, Vice-président en charge de l'agriculture, moyens techniques et Gemapi,

Considérant le site « Vallées de la Saye et du Meudon » désigné le 21 juin 2016 pour intégrer le réseau européen des sites Natura 2000, constitué en application de la Directive « Habitats ».

Considérant l'élaboration du documents d'objectifs et le périmètre du site initialement défini à l'échelle 1/100 000ème redessiné pour tenir compte des enjeux du site, ainsi que de l'échelle plus fine adoptée dans le document d'objectifs.

Considérant que toute modification doit être soumise à la consultation des organes délibérant des communes et établissement publics de coopération intercommunale concernés.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 17 septembre 2018,

Considérant le nouveau projet de périmètre du site « Vallées de la Saye et du Meudon » tel qu'il résulte du document d'objectifs (DOCOB) et des travaux du comité de pilotage validés respectivement les 17 décembre 2013 et 30 mars 2016.

Considérant les éléments suivants joints à la présente délibération :

- une carte au 1/25 000ème précisant le nouveau périmètre du site,
- une jeu de cartes précisant les évolutions du périmètre,
- une fiche d'information.

Considérant que la redéfinition du périmètre du site FR7200689 « Vallées de la Saye et du Meudon » s'est accompagnée d'une adaptation des contours des sites limitrophes : site FR7200661 « Vallée de l'Isle de Périgueux à sa confluence avec la Dordogne » et le site FR5400437 « Landes de Montendre ».

Considérant que seules des considérations liées aux habitats et aux espèces pourront être prises en compte par les services de l'État,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :

- à valider le nouveau périmètre du site FR7200689 « Vallées de la Saye et du Meudon ».
- à signer les pièces concernant les présentes décisions.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne le 05 octobre 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



Handwritten signature of Philippe Buisson.